

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Patrimoine & Commerce

Société en Commandite par Actions
au capital de 148 338 530,00 €

7-9 rue Nationale
92100 Boulogne-Billancourt

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Avvens Paris - A4 Partners

Commissaire aux comptes

66 avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Patrimoine et Commerce

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Patrimoine et Commerce,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **Patrimoine et Commerce** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des Immeubles de placement

Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les immeubles de placement sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 781 millions d'euros (dont 37 millions évalués au coût) représentant 86,5 % du total actif.

La société Patrimoine et Commerce a opté, conformément à la norme IAS 40, pour l'évaluation et la comptabilisation de ses immeubles de placement selon la méthode de la juste valeur reposant sur des valeurs expertises établies par un expert indépendant comme indiqué dans la note 5.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Les immeubles de placement en exploitation sont ainsi systématiquement évalués à la juste valeur, les immeubles de placement en cours de développement et de construction sont évalués soit au coût, soit à la juste valeur.

En raison des montants significatifs et des estimations inhérentes aux méthodes d'évaluation complexes retenues par les experts immobiliers, nous considérons que l'évaluation des immeubles de placement constitue un point clé de notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier l'indépendance des experts ainsi que leur compétence ;
- Nous entretenir avec les experts immobiliers en présence de la direction financière et apprécier la permanence de la méthodologie d'évaluation retenue ;
- Rapprocher les valeurs des expertises immobilières avec les valeurs retenues dans les comptes consolidés ;
- Examiner par sondage la pertinence et concordance des données locatives retenues par l'expert avec les différents états locatifs obtenus lors de travaux ;
- Apprécier l'origine des variations significatives des justes valeurs de la période et leur impact en résultat, et à revoir les calculs de sensibilité sur les taux de rendement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires, des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informé de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux Comptes de la société Patrimoine et Commerce par les Assemblées Générales du 21 mars 2007 pour le cabinet Grant Thornton et du 22 décembre 2008 pour le cabinet A4 Partners.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Grant Thornton était dans la 14^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet A4 Partners dans sa 13^{ème} année sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit, de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur Seine et Paris, le 1^{er} mars 2021

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Amandine Huot-Chailleux
Associée

A4 Partners
Membre de Crowe Global



Marc Luccioni
Associé

5.1 INTRODUCTION

Patrimoine & Commerce, dont le siège social est situé en France au 7-9 rue Nationale, Boulogne-Billancourt (92100), est une société cotée sur le marché d'Euronext Paris compartiment B, au capital de 148 338 530 euros, divisé en 14 833 853 actions. La maison mère, et tête de groupe de Patrimoine & Commerce, dont le nom est inchangé depuis 2009 est la SCA Patrimoine et Commerce.

La société gère des actifs immobiliers principalement commerciaux. Elle a opté pour le régime fiscal de « Société d'Investissement Immobilier Cotée » (SIIC).

Au cours de l'exercice Patrimoine & Commerce a procédé à une augmentation de son capital social suite à l'adoption par l'assemblée générale annuelle de l'option pour le paiement du dividende en actions.

Les comptes consolidés annuels ont été arrêtés par la Gérance en date du 10 février 2021, et présentés pour observations au Conseil de surveillance du 1^{er} mars 2021.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels établis au 31 décembre 2020.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

5.2 ÉTATS FINANCIERS

5.2.1 État de la situation financière - Bilan actif

EN MILLIERS D'EUROS	Notes	31/12/20	31/12/19
ACTIFS NON COURANTS			
Immeubles de placement	1	780 791	791 003
Immobilisations corporelles et incorporelles	3	683	740
Titres mis en équivalence	4	7 285	6 651
Actifs financiers non courants	5	5 224	5 213
Impôt différé actif		-	-
Total des actifs non courants		793 983	803 607
ACTIFS COURANTS			
Actifs financiers courants	6	69	114
Stocks et encours	7	-	-
Clients et comptes rattachés	8	26 949	20 308
Autres créances et comptes de régularisation	9	8 977	8 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	66 321	38 356
Total des actifs courants		102 316	67 620
Actifs destinés à être cédés	1	6 641	7 420
Total de l'actif		902 940	878 647

5.2.2 État de la situation financière - Bilan passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/20	31/12/19
CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)			
Capital	11	148 338	138 365
Primes liées au capital	11	53 496	62 165
Réserve légale		1 954	1 694
Réserves consolidées		159 974	140 950
Résultat consolidé de l'exercice		17 790	25 690
Total des capitaux propres (part du Groupe)		381 552	368 864
Intérêts minoritaires		17 702	19 852
Total des capitaux propres	2.5	399 254	388 716
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	12	374 024	371 350
Dépôts de garantie	13	7 050	7 115
Impôt différé passif	14	14	99
Autres passifs long terme	15	5 506	5 407
Total des passifs non courants		386 594	383 971
PASSIFS COURANTS			
Emprunts et dettes financières	12	79 523	68 738
Dettes fiscales et sociales	16	12 759	10 522
Dettes fournisseurs	17	6 822	9 346
Autres dettes	18	17 456	15 504
Total des passifs courants		116 560	104 110
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés		532	1 850
Total du passif		902 940	878 647

5.2.3 État du résultat global

En milliers d'euros	Notes	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Revenus locatifs	19	45 898	46 259
Charges locatives refacturées	20	9 075	9 085
Charges sur immeubles	20	(11 752)	(12 084)
Autres charges sur immeubles	21	(201)	(412)
Loyers nets		43 020	42 848
Charges externes et autres taxes	22	(4 229)	(4 459)
Charges de personnel	23	(930)	(955)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions		(117)	(113)
Autres produits et charges d'exploitation	24	231	3 971
Total charges et produits		(5 045)	(1 556)
Résultat opérationnel courant		37 975	41 292
Autres produits et charges opérationnels	25	(476)	(199)
Variation de la juste valeur sur immeubles de placement	26	(9 660)	(3 836)
Quote-part des sociétés mises en équivalence		(609)	(2 648)
Résultat opérationnel		27 230	34 609
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		431	68
Coût de l'endettement financier brut		(9 464)	(10 180)
Coût de l'endettement financier net	27	(9 033)	(10 112)
Autres produits et charges financiers	28	722	62
Impôts sur les résultats	29	489	(959)
Résultat net		19 408	23 600
Intérêts minoritaires		1 618	(2 090)
Résultat net (part du Groupe)		17 790	25 690
Résultat par action	30	1,25 ⁽¹⁾	1,86 ⁽²⁾
Résultat dilué par action		1,25	1,86
Résultat net		19 408	23 600
Sous-total des éléments du résultat global recyclables en résultat		-	-
Sous-total des éléments du résultat global non recyclables en résultat		-	-
Résultat global		19 408	23 600
Dont : - part du Groupe		17 790	25 690
- part des intérêts minoritaires		1 618	(2 090)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		14 181 582	13 836 501

(1) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 22 juillet 2020 (cf. Note 11).

(2) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 4 décembre 2019 (cf. Note 11).

5.2.4 Tableau des flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'ACTIVITÉ			
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		19 408	23 600
Retraitements :			
Élimination du résultat des sociétés mises en équivalence		609	2 648
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		287	338
Dotations nettes aux amortissements et provisions		4	153
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
Solde net des ajustements de valeur des immeubles de placement	1	9 660	3 836
Profits/pertes des ajustements de valeur sur les autres actifs et passifs		(552)	26
Résultat de cession et des pertes de profit de dilution		47	189
Plus ou moins-value de cession		-	-
Coût de l'endettement financier net		9 033	10 112
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		(489)	959
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et avant impôt		38 007	41 861
Impôts versés		(721)	(2 061)
Incidence de la variation des crédits promoteurs		-	(1 074)
Variation du besoin en fonds de roulement (net des variations de provisions) lié à l'activité ⁽¹⁾		(4 037)	5 803
Flux net de trésorerie généré par l'activité		33 249	44 529
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽²⁾		(7 094)	(53 661)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ⁽³⁾		8 285	8 498
Variation des prêts et créances financières consentis		54	41
Variation des comptes courants de sociétés mises en équivalence	5	(1 265)	(2 119)
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence		-	(364)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(20)	(47 605)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(3 791)	(16 904)
Dividendes versés aux minoritaires		(285)	(19)
Augmentation/diminution des actions propres	2.5	(1 515)	(1 431)
Souscriptions d'emprunts	12	33 097	75 101
Remboursements d'emprunts et du passif locatif au titre du crédit-bail	12	(21 555)	(31 322)
Remboursements d'emprunts liés à des actifs destinés à être cédés	12	(1 850)	(2 628)
Remboursement lié au passif locatif		(128)	(121)
Intérêts financiers nets versés	27	(8 435)	(10 013)
Transactions entre actionnaires et minoritaires	2.5	(2 955)	-
Variations des comptes courants	12	2 200	(321)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(5 217)	12 342
Variation de trésorerie		28 012	9 266
Trésorerie d'ouverture		38 078	28 812
Trésorerie de clôture		66 090	38 078
Variation de trésorerie		28 012	9 266

(1) La variation négative du BFR au 31/12/2020 est principalement constituée de créances locataires suite aux fermetures administratives.

(2) En 2020, principalement les investissements dans les actifs de Ville-du-Bois, Haute Éclaire, Champniers 2 et Lempdes.

(3) En 2020, cession des immeubles de Thionville, Forbach, Tours, Pierrelaye et Epinal.

5.2.5 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves consolidées et autres réserves	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
Situation consolidée au 01/01/20	138 365	62 165	1 694	140 950	25 690	368 964	19 852	388 716
Résultat de la période	-	-	-	-	17 790	17 790	1 618	19 408
Affectation résultat	-	-	260	25 430	(25 690)	-	-	-
Dividendes versés	-	(12 419)	-	(5 185)	-	(17 604)	(612)	(18 216)
Augmentation de capital par création de titres	9 973	3 750	-	-	-	13 723	-	13 723
Variation de périmètre	-	-	-	201	-	201	(3 156)	(2 955)
Achat d'actions	-	-	-	(1 515)	-	(1 515)	-	(1 515)
Autres variations	-	-	-	93	-	93	-	93
Situation consolidée au 31/12/20	148 338	53 496	1 954	159 974	17 790	381 552	17 702	399 254

En milliers d'euros

	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves consolidées et autres réserves	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
Situation consolidée au 01/01/19	138 965	77 826	1 603	118 965	24 150	361 509	22 352	383 861
Résultat de la période	-	-	-	-	25 690	25 690	(2 090)	23 600
Affectation résultat	-	-	91	24 059	(24 150)	-	-	-
Dividendes versés	-	(15 228)	-	(1 745)	-	(16 973)	(410)	(17 383)
Réduction de capital par rachat d'actions propres	(600)	(433)	-	-	-	(1 033)	-	(1 033)
Achat d'actions	-	-	-	(398)	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	69	-	69	-	69
Situation consolidée au 31/12/19	138 365	62 165	1 694	140 950	25 690	368 864	19 852	388 716

5.3 NOTES ANNEXES À L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

5.3.1 Principales hypothèses retenues pour l'élaboration de l'information financière consolidée

5.3.1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels sont établis en conformité avec les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que les IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee), interprétations d'application obligatoire à la date de clôture.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/commission/index_en.

5.3.1.2 Normes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés annuels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et en vigueur au 31 décembre 2020. Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 16 et les normes IAS 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Les principes et méthodes comptables retenus pour les comptes consolidés au 31 décembre 2020 sont identiques à ceux utilisés dans la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de l'entrée en vigueur des normes et interprétations suivantes applicables au 1^{er} janvier 2020 :

Les amendements à IAS 1, IAS 8 et IFRS 3, les modifications d'IFRS9, IAS39 et IFRS7 ainsi que les dernières décisions de l'IFRIC sont sans incidence sur la période.

Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2020, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

5.3.2 Événements significatifs au 31 décembre 2020

5.3.2.1 Acquisitions et livraisons

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Patrimoine & Commerce a acquis et livré un actif loué aux enseignes BUT et Burger King à Arçonnay (72) le 25 mai 2020 pour un investissement total de 4,8 M€.

En parallèle, le Groupe a racheté, le 17 avril 2020, 7 % des titres de participation de la SCI Perrières Invest pour un montant total de 251 K€, ce qui porte la détention du Groupe à 100 % du capital de la société, et 30 % en date du 15 septembre 2020 des parts de la société Istres 1 détenues par un actionnaire minoritaire pour un montant de 2,6 M€.

Le montant global de ces investissements s'est élevé à 7,7 M€.

5.3.2.2 Cessions de plusieurs actifs non stratégiques

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Patrimoine & Commerce a arbitré cinq actifs à des montants en ligne avec les valeurs d'expertises. Il s'agit des actifs de Pierrelaye (95), Tours (37), Epinal (88), Forbach (57) et Thionville (57). Ces cessions représentent un montant total de 8,3 M€.

5.3.2.3 Crise sanitaire

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, Patrimoine & Commerce a décidé d'accorder une franchise de loyer à l'ensemble des enseignes visées par les arrêtés de fermeture, ainsi qu'à celles qui ont dû fermer bien qu'étant dans la liste des commerces pouvant rester ouverts. Au 31 décembre 2020, les négociations sont toujours en cours et les franchises accordées à ce jour représentent 5,4 millions d'euros qui, conformément aux normes IFRS, sont étalées sur la durée restante du bail. Les revenus de l'exercice 2020 de Patrimoine & Commerce ont été peu affectés par la Covid-19. Le Groupe n'a pas identifié à ce stade de risque de liquidité supplémentaire.

La France a été touchée comme l'ensemble des pays du monde par une crise sanitaire sans précédent durant le premier semestre 2020. Cela s'est traduit notamment par des restrictions d'ouvertures des commerces aux seuls commerces dits « essentiels » durant deux périodes de confinement, du 17 mars au 11 mai 2020 puis du 30 octobre au 28 novembre 2020.

Mesures prises

Accompagnement des enseignes : afin d'accompagner au mieux ses locataires, et dans l'optique de pérenniser ses relations avec les enseignes, Patrimoine & Commerce a décidé d'accorder une franchise de loyer à l'ensemble des enseignes visées par les arrêtés de fermeture. Il a été décidé d'inclure également les enseignes qui ont dû fermer bien qu'étant dans la liste des commerces pouvant rester ouverts. À la suite de l'annonce du second confinement, Patrimoine & Commerce a décidé, conformément aux recommandations des fédérations de bailleurs, d'accorder une franchise de loyer pour le mois de novembre, en complément des franchises déjà octroyées, et ce pour tous les commerces fermés administrativement. Fort de ses relations solides et de long terme avec ses partenaires, mais également dans

un souci d'équilibre, le Groupe négocie avec chaque enseigne une contrepartie à cet accompagnement (renonciation à la faculté de résiliation lors de la prochaine échéance triennale, renouvellement du bail, etc.). Au 31 décembre 2020, les négociations se poursuivent.

Maîtrise des frais généraux : le Groupe a décidé d'être encore plus attentif quant aux dépenses de frais généraux et de rationaliser au maximum les charges locatives de ses actifs afin d'en faire bénéficier également ses preneurs.

Patrimoine & Commerce, première foncière de retail park low cost, a donc fortement été impactée et en gardant certains sites ouverts, a joué un rôle essentiel auprès de la population. L'ensemble des équipes ont été mobilisées afin de garantir une protection sanitaire et financière au service de leurs clients et partenaires.

Négociations avec les partenaires bancaires : Patrimoine & Commerce a négocié avec l'ensemble de ses partenaires bancaires des reports d'échéances sur ses emprunts hypothécaires et ses crédits-bails afin de garantir le maintien d'un niveau élevé de trésorerie disponible.

Impacts au 31 décembre 2020

Loyers nets / créances clients : les franchises accordées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 5,4 M€ et sont comptablement étalées sur la durée ferme résiduelle du bail et l'impact résultat des franchises Covid comptabilisées dans les revenus locatifs atteint 2,1 M€. Le niveau des créances clients dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 reflète notamment l'étalement des franchises accordées aux locataires. A la date de publication de ce document, le Groupe affiche un taux de recouvrement proche de 96% sur les loyers et les charges quittancés au titre de l'année 2020.

Structure financière et liquidité : la crise sanitaire met en lumière la résilience du modèle financier de Patrimoine & Commerce. En effet, la liquidité du Groupe est restée stable (66 M€ de trésorerie au 31 décembre 2020 vs 38 M€ au 31 décembre 2019) durant la crise sanitaire. Les reports d'échéances de financement consentis au Groupe sur l'année 2020 représentent près de 15,0 M€. Le ratio LTV (endettement financier net divisé par la valeur de marché des immeubles) est en amélioration de près de 150 pb pour atteindre 46,8 %, largement en dessous des covenants bancaires. Enfin, le Groupe a décidé de ne pas modifier le montant du dividende mais de proposer l'option pour son paiement en actions nouvelles. L'Assemblée générale, qui s'est tenue le 17 juin 2020, a approuvé le versement du dividende de 1,25 € par action. L'option pour le paiement de ce dividende en actions nouvelles de la société a été proposée aux actionnaires et souscrite à hauteur de 79,3 %, renforçant ainsi les capitaux propres de 13,7 M€ et témoignant de la confiance des actionnaires.

Dispositif d'accompagnement par l'Etat : L'Etat a annoncé un crédit d'impôt de 50% des franchises de loyer accordées sur novembre et plafonné à 50 % du loyer mensuel pour les entreprises de moins de 250 salariés et à 33 % pour les entreprises entre 250 et 5000 salariés. A fin 2020, le crédit d'impôt s'élève pour le Groupe à un produit de 0,7 M€.

Fort de ses relations solides et de long terme avec ses partenaires, mais également dans un souci d'équilibre, le Groupe négocie avec chaque enseigne une contrepartie à cet accompagnement (renonciation à la faculté de résiliation lors de la prochaine échéance triennale, renouvellement du bail, etc.).

Le niveau de créances clients dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 reflète les négociations en cours et notamment les reports d'échéances de loyers accordés à certains preneurs. Il est à noter que des dépôts de garantie viennent couvrir ces montants dans la plupart des cas.

Parallèlement, Patrimoine & Commerce a négocié avec ses partenaires bancaires afin de reporter le paiement d'une partie des échéances du 2^e et 3^e trimestre (in fine ou selon un nouvel échéancier).

5.3.2.4 Opérations sur le capital de la Société

a) Paiement du dividende en actions

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 17 juin 2020 a décidé, dans sa 4^e résolution, d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement du

dividende, au titre de l'exercice 2019, en actions nouvelles de la société, émises à une valeur de 13,76 euros chacune, correspondant à la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext à Paris aux vingt séances de bourse précédant la date de la présente Assemblée générale annuelle diminuée du montant net du dividende, arrondi au centime d'euro inférieur.

Par décision du 22 juillet 2020, la Gérance a constaté qu'à l'issue de la période d'option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles de la Société, il a été présenté 10 978 782 coupons correspondant à des demandes de souscription pour une quantité de 997 343 actions nouvelles et a, en conséquence, procédé à l'augmentation de capital social de la Société de 9 973 430 euros de valeur nominale, avec prime d'émission de 3 750 009,68 euros, soit une augmentation du capital social, prime d'émission incluse de 13 723 439,68 euros. Le montant du capital social a ainsi été porté de 138 365 100 euros à 148 338 530 euros.

5.3.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre établi au 31 décembre 2020 correspond au périmètre de la consolidation du Groupe Patrimoine & Commerce au 31 décembre 2019. Aucun regroupement d'entreprise autre que les rachats de minoritaires n'a été constaté sur la période.

Sociétés	Siren	Méthode de consolidation	% d'intérêt 31/12/20	% d'intérêt 31/12/19
SCA PATRIMOINE ET COMMERCE	395 062 540	Société mère	100,00 %	100,00 %
SCI ALENÇON OUEST	489 103 937	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI COMBOIRE INVEST 2	830 322 848	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SAS ANTIBES INVEST	513 228 239	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ARCINVEST	442 215 661	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ARGENTAN INVEST	830 108 072	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SARL AXIMUR	434 833 190	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC BEYNOST DÉVELOPPEMENT	445 384 464	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI BEYNOST INVEST	511 076 507	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI BOURG-EN-BRESSE INVEST	822 655 858	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI BOURG-EN-BRESSE INVEST 2	837 634 567	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI BOURGOIN INVEST	789 027 257	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI BUCHELAY INVEST	821 318 714	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI VOURLES INVEST	832 026 934	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAMBLINVEST	434 517 249	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAMP D'OR INVEST	821 485 588	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAMPNIERS INVEST	532 409 018	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAMPNIERS INVEST 2	832 055 859	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAMPNIERS INVEST 3	839 834 041	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHÂTEAU-THIERRY INVEST	534 821 095	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHÂTEAU-THIERRY INVEST 2	383 602 778	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHAUNY INVEST	383 602 778	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CHERBOURG INVEST	452 819 014	Mise en équivalence	26,00 %	26,00 %
SCI CHERBOURG INVEST HOLDING	524 848 793	Mise en équivalence	50,00 %	50,00 %
SCI CLERMINVEST	438 757 940	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI COGNAC INVEST	808 233 209	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CONFORINVEST GUADELOUPE	479 626 319	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CONFORINVEST MARTINIQUE	482 668 290	Intégration globale	85,00 %	85,00 %
SCI COMBOIRE INVEST	837 696 848	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CREUSINVEST 1	434 616 058	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI CREUSINVEST 2	440 297 745	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC DAUPHINE	425 116 316	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI DECAZEVILLE INVEST	827 485 129	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SAS DINVEST	441 953 734	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI DOTH INVEST	452 813 314	Intégration globale	90,00 %	90,00 %
SCI ÉCLATS INVEST 1	841 461 726	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ÉCULLY INVEST	814 089 959	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ÉPAGNY INVEST	801 036 195	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI EULALIE INVEST	518 004 957	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ÉTREMBIÈRES INVEST	847 915 394	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI FONCIÈRE DE LORRAINE	429 339 674	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI FONTAINE INVEST	790 084 123	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI FROUARD-ISLE INVEST	442 889 408	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI GAILLINVEST	419 974 613	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI GAUDENSINVEST	532 085 552	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SAS GROUPE SEPRIC	528 665 433	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI HAUTE ÉCLAIRE	428 197 156	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ISTRES INVEST 1	452 989 676	Intégration globale	80,00 %	50,00 %
SCI ISTRES INVEST 3	484 197 371	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LANNION INVEST 2	838 529 261	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LAONINVEST 3	383 602 778	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LA ROCHE INVEST	383 602 778	Intégration globale	100,00 %	100,00 %

Sociétés	Siren	Méthode de consolidation	% d'intérêt 31/12/20	% d'intérêt 31/12/19
SCI LES GABINS INVEST	825 153 612	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LE VIGEN INVEST	789 027 224	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LEXY PARK INVEST	821 356 151	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LEMPDES INVEST	814 089 892	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LIMOGES INVEST	822 643 482	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC LIMOGES LE VIGEN	431 775 725	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LOCHES INVEST	814 748 109	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI LP INVEST	824 742 670	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI SALAISE INVEST	829 834 860	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI MASH	424 496 123	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SARL MOUGIN IMMOBILIER	17 150 277	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
EURL P&C DÉVELOPPEMENT	498 484 781	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SARL PATRIMOINE ET COMMERCE 2	501 464 770	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PARIGNÉ INVEST	487 759 524	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PAU INVEST	443 741 533	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PERPIGNAN INVEST	814 764 387	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PERRIÈRES INVEST	432 144 459	Intégration globale	100,00 %	93,00 %
SCI PIERRELAYE INVEST	789 027 299	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PLÉRIN INVEST	822 646 477	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI POITIERS INVEST COMMERCE	444 597 462	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI POITIERS INVEST COMMERCE 2	501 358 261	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI POITIERS INVEST COMMERCE 3	818 713 224	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI POITIERS INVEST COMMERCE 4	837 663 681	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PONTARLIER INVEST	793 185 869	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI PUYMARET INVEST 1	525 137 535	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ROCHAMBLY INVEST	438 142 382	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI SAINT-LÔ INVEST	480 310 630	Intégration globale	95,00 %	95,00 %
SCI SALONINVEST	531 769 149	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SARL SALON-DE-PROVENCE DÉVELOPPEMENT	814 068 201	Mise en équivalence	50,00 %	50,00 %
SCI SARREGUINVEST	752 519 355	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI ANNEMASSE INVEST	830 344 867	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC SEPRIC REALISATIONS	418 246 310	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC SHOPPING ENTREMBIERES	349 012 617	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI SOISSONS INVEST	845 176 247	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI STUDIO PROD	433 698 313	Mise en équivalence	50,00 %	50,00 %
SCI TOURINVEST	434 808 630	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI VANDŒUVRE INVEST	752 631 069	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SAS VILLE-DU-BOIS INVEST	538 372 145	Intégration globale	51,00 %	51,00 %
SCI VITROLLES INVEST	437 734 858	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SNC WITTEN	789 027 174	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
SCI WITTEN 2	832 038 772	Intégration globale	100,00 %	100,00 %

5.4 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente sur toutes les périodes présentées.

5.4.1 Méthodes de consolidation

Les normes sur la consolidation sont :

- IFRS 10 – États financiers consolidés,
- IFRS 11 – Partenariats,
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,
- IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

La norme IFRS 10 définit le contrôle ainsi : « un investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci ». Le Groupe détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a les droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité.

L'appréciation du contrôle selon IFRS1 a conduit le Groupe à développer un cadre d'analyse de la gouvernance des entités avec qui le Groupe est en lien, en particulier lorsqu'il existe des situations de partenariat régies par un environnement contractuel large tels les statuts, les pactes d'actionnaires, etc. Il est également tenu compte des faits et circonstances.

5.4.1.1 Entités contrôlées exclusivement

Les filiales contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale. Tous les soldes et transactions intragroupe ainsi que les produits et les charges provenant de transactions internes et de dividendes sont éliminés.

Toute modification de la part d'intérêt du Groupe dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle est comptabilisée comme une transaction portant sur les capitaux propres. Si le Groupe perd le contrôle d'une filiale, les actifs, passifs et capitaux propres de cette ancienne filiale sont décomptabilisés. Tout gain ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Toute participation conservée dans l'ancienne filiale est comptabilisée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle selon le mode de comptabilisation requis suivant IFRS 11 ou IAS 28 ou IAS 39.

5.4.1.2 Entités contrôlées conjointement

Suivant IFRS 11, les sociétés sont contrôlées conjointement lorsque les décisions importantes au titre des activités pertinentes requièrent le consentement unanime des associés ou partenaires.

Le contrôle conjoint peut être exercé au travers d'une activité conjointe (commune) ou en co-entreprise (joint-venture). Suivant IFRS 11, l'activité conjointe se distingue de la joint-venture par l'existence ou non d'un droit direct détenu sur certains actifs ou des obligations directes sur certains passifs de l'entité quand la joint-venture confère un droit sur l'actif net de l'entité. S'il s'agit d'une co-entreprise, le Groupe enregistre dans ses

comptes les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune. S'il s'agit d'une joint-venture, la participation du Groupe dans l'actif net de l'entité est enregistrée selon la méthode de la mise en équivalence décrite dans la norme IAS 28.

Les investissements dans les activités communes ou les coentreprises sont présentés conformément à la norme IFRS 12.

5.4.1.3 Entités sous influence notable

Conformément à IAS 28, la méthode de la mise en équivalence s'applique également à toutes les entreprises associées dans lesquelles la société exerce une influence notable sans en avoir le contrôle, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote détenus est supérieur ou égal à 20 %. Chaque participation, quel que soit le pourcentage de détention détenu, fait l'objet d'une analyse tenant compte des faits et circonstances pour déterminer si le Groupe exerce une influence notable.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe dans l'entreprise associée est initialement comptabilisée au coût augmenté ou diminué des changements postérieurs à l'acquisition, dans la quote-part d'actif net de l'entreprise associée.

L'écart d'acquisition lié à une entreprise associée est inclus, s'il n'est pas déprécié, dans la valeur comptable de la participation. La quote-part de résultat de la période est présentée dans la ligne « Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ». Au bilan, ces participations sont présentées sur la ligne « Titres mis en équivalence ».

Les états financiers des entreprises associées sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et des corrections sont apportées, le cas échéant, pour homogénéiser les méthodes comptables avec celles du Groupe.

Les investissements dans les entreprises associées sont présentés conformément à la norme IFRS 12.

5.4.2 Regroupement d'entreprises et acquisition d'actifs

5.4.2.1 Regroupement d'entreprises

IFRS 3 révisée modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition depuis le 1^{er} janvier 2010.

Selon la méthode de l'acquisition, l'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser à leur juste valeur à cette date, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charge.

L'écart résiduel constaté entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un écart

d'acquisition partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un écart d'acquisition complet. Dans le cas d'une option pour la méthode de l'écart d'acquisition complet, les intérêts minoritaires sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un écart d'acquisition sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 avaient été traités selon la méthode de l'écart d'acquisition partiel, seule méthode applicable.

L'acquéreur dispose d'un délai maximal de 12 mois, à compter de la date d'acquisition, pour déterminer de manière définitive la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance.

IFRS 3 révisée modifie le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

5.4.2.2 Acquisition d'actifs

Lorsque le Groupe acquiert une entité qui constitue un groupement d'actifs et de passifs mais sans activité économique au sens d'IFRS 3, ces acquisitions ne relèvent pas de regroupement d'entreprises au sens de la même norme et sont enregistrées comme une acquisition d'actifs et de passifs, sans constater d'écart d'acquisition.

Toute différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis est allouée sur la base des justes valeurs relatives des actifs et des passifs individuels identifiables de groupe à la date d'acquisition.

Conformément à IAS 12 §15 (b) pour les entités acquises soumises à l'impôt, aucun impôt différé n'est constaté lors de l'acquisition d'actifs et passifs.

5.4.3 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu par le propriétaire (ou par le preneur dans le cadre d'un contrat de location financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

En application de la méthode proposée par l'IAS 40 et conformément aux recommandations de l'EPRA, le Groupe a opté pour la méthode de la juste valeur en tant que méthode permanente et valorise les immeubles de placement à leur juste valeur. Ces derniers ne sont pas amortis.

Les immeubles en cours de développement et de construction qui remplissent les critères d'avancement technique et de commercialisation définis par le Groupe sont évalués à la juste valeur.

Le résultat de cession d'un immeuble de placement est calculé par rapport à la dernière juste valeur enregistrée au bilan de clôture de l'exercice précédent.

La valeur de marché retenue pour l'ensemble des immeubles de placement du Groupe est la valeur hors droit déterminée par un expert indépendant.

Le Groupe a confié à Cushman & Wakefield le soin d'évaluer son patrimoine, lequel a appliqué une démarche conforme à ses référentiels professionnels en utilisant une approche combinant trois méthodes :

- la méthode de capitalisation des revenus nets qui consiste à capitaliser les loyers nets des immeubles en utilisant les états locatifs fournis par le Groupe et en prenant en compte les charges non récupérables (frais de gestion, charges forfaitaires ou plafonnées, frais de Gérance, dépenses de travaux courants...). Ces revenus locatifs prennent en compte un taux de vacance, ainsi que des diminutions ou augmentations de loyers qui devraient être appliquées lors des renouvellements en fonction des valeurs locatives de marché et des probabilités de renouvellement des baux ;
- la méthode des comparables qui consiste à valoriser un actif sur la base de prix au m² tels qu'observables sur des transactions récentes intervenues dans le même secteur géographique et sur des actifs de même nature ;
- la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Cette méthode consiste à actualiser les flux futurs attendus sur la base d'un taux d'actualisation financier.

Dans le cadre de sa mission, l'expert a inclus la clause suivante sur le contexte de crise lié à l'épidémie de Covid-19 : « *L'épidémie de Covid-19, déclarée "pandémie mondiale" par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020, a eu et continue d'avoir un impact sur de nombreux aspects de la vie quotidienne et de l'économie mondiale, et certains marchés immobiliers ont connu une diminution de leurs niveaux d'activité transactionnelle et de liquidité. Des restrictions de voyage ont été mises en place par de nombreux pays et des confinements ont été appliqués à des degrés divers. Bien que les restrictions aient été levées dans certains cas, des mesures de confinement locales peuvent continuer à être appliquées si nécessaire et l'apparition d'autres foyers importants ou d'une "deuxième vague" est possible. La pandémie et les mesures prises pour lutter contre la Covid-19 continuent d'affecter les économies et les marchés immobiliers du monde entier. Néanmoins, à la date d'évaluation, certains marchés immobiliers ont recommencé à fonctionner et les volumes de transactions et autres éléments pertinents reviennent à des niveaux où il existe un nombre suffisant d'éléments de marché sur lesquels fonder des opinions de valeur. En conséquence, et pour éviter tout doute, notre évaluation n'est pas signalée comme étant sujette à une "incertitude matérielle de l'évaluation" telle que définie par les normes VPS 3 et VPGA 10 de la RICS Valuation - Global Standards.* »

La norme IFRS 13 - « Évaluation à la juste valeur » donne une définition unique de la juste valeur et présente les règles applicables à sa détermination.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un intervenant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. L'évaluation des immeubles de placement telle que décrite ci-dessus tient compte de cette définition de la juste valeur.

Selon la norme IFRS 13 les paramètres retenus dans l'estimation sont classifiés selon une hiérarchie à trois niveaux :

- Niveau 1 : il s'agit de prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : il s'agit de données, autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 : ce niveau concerne les paramètres qui sont fondés sur des données non observables. L'entité établit ces paramètres à partir des meilleures informations qui lui sont disponibles (y compris, le cas échéant, ses propres données) en prenant en compte toutes les informations à sa disposition concernant les hypothèses retenues par les acteurs du marché.

Le niveau hiérarchique de la juste valeur est ainsi déterminé par référence aux niveaux des données d'entrée dans la technique de valorisation. En cas d'utilisation d'une technique d'évaluation basée sur des données de différents niveaux, le niveau de la juste valeur est alors contraint par le niveau le plus bas.

L'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement implique le recours à différentes méthodes de valorisation utilisant des paramètres non observables ou observables mais ayant fait l'objet de certains ajustements. De ce fait, le patrimoine du Groupe est réputé relever, dans son ensemble, du niveau 3 au regard de la hiérarchie des justes valeurs édictées par la norme IFRS 13, malgré la prise en compte de certaines données observables de niveau 2.

Une baisse de 25 bp du taux de capitalisation entraînerait une hausse de la valeur des immeubles de placement de 27,3 millions d'euros. Une hausse de 25 bp du taux de capitalisation entraînerait une baisse de la valeur des immeubles de placement de 25,4 millions d'euros.

Contrats de location

Les contrats de location font l'objet d'une analyse au regard de la norme IFRS 16. Cette norme met fin à la distinction existante entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Elle a pour effet, pour tous les contrats de location répondant à la définition de contrat de location simple, de comptabiliser au bilan des preneurs un droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette de location. Le Groupe a choisi l'application rétrospective de la norme mais a opté pour les simplifications prévues par la norme concernant les actifs de faible valeur et de courte durée.

Les actifs utilisés dans le cadre de contrats de location sont comptabilisés à l'origine en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière.

Les contrats de locations signés par le Groupe en qualité de bailleur sont des contrats de location simple. Dans ces contrats, les produits des loyers sont enregistrés de manière linéaire.

5.4.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau et de l'informatique. Ceux-ci sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) et comptabilisées par composants.

En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, constituée si la valeur vénale de l'actif ressort à une valeur inférieure à la valeur nette comptable.

5.4.5 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat ;
- prêts et créances ;
- contrats de concession faisant l'objet de convention d'escompte.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ces actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IFRS 9, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

5.4.5.1 Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Cette catégorie comporte les actifs financiers désignés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat lors de leur comptabilisation initiale. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été désigné comme tel par la direction (actifs évalués à la juste valeur par résultat), conformément à la norme IFRS 9. Les actifs rattachés à cette catégorie sont classés dans les actifs courants dès lors qu'ils sont détenus à des fins de transaction ou que leur réalisation est anticipée dans les douze mois suivant la clôture. Ils sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

Pour le Groupe, cela concerne la valorisation des instruments de couverture de la dette financière.

5.4.5.2 Prêts, dépôts, cautionnements et autres créances financières

Ces actifs sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants et comptabilisés à leur coût historique.

5.4.5.3 Contrats de concession faisant l'objet de convention d'escompte

Selon l'interprétation IFRIC12, les contrats de concession sont comptabilisés en actifs financiers opérationnels. Une société du Groupe, Antibes Invest, a cédé les créances futures garanties par la collectivité à l'établissement bancaire qui finance la partie publique du Palais des Congrès via une convention de cession-escompte. Les clauses contractuelles de cette dernière lui permettent d'atteindre les critères de décomptabilisation de l'actif financier précisés par IFRS 9.

5.4.6 Stocks et encours

Les stocks et encours correspondent à des terrains, des droits immobiliers sur des terrains et des honoraires. Ces stocks concernent des programmes en cours de construction, des programmes amorcés, des terrains conservés en vue de leur vente ultérieure en l'état ou après aménagement. Ces stocks sont évalués à leur coût global d'acquisition.

5.4.7 Clients, comptes rattachés

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et, lors de chaque clôture, à leur coût amorti.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de difficulté du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en autres charges sur immeubles.

5.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts et dettes financières ».

Les valeurs mobilières de placement sont classées en équivalent de trésorerie, elles remplissent les conditions d'échéance, de liquidités et d'absence de volatilité.

Elles sont évaluées à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

5.4.9 Paiement en actions

La juste valeur des services rendus en échange de ces instruments est comptabilisée en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves sur la base de la valeur des instruments au moment de leur attribution.

Aucune charge n'est in fine comptabilisée lorsque l'octroi des instruments est soumis à une condition autre qu'une condition de marché qui ne sera pas remplie.

Au 31 décembre 2020, il n'existe aucun plan d'octroi d'actions aux salariés en cours.

5.4.10 Emprunts et autres passifs financiers

5.4.10.1 Emprunts

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus, puis à leur coût amorti.

Les contrats de crédit-bail immobilier sont retraités comme des contrats d'emprunts et présentés nets des avances preneur versées.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

5.4.10.2 Instruments de couverture

Le Groupe Patrimoine & Commerce utilise des instruments financiers afin de se couvrir du risque d'augmentation des taux d'intérêt sur son endettement (il s'agit essentiellement de swaps et de tunnel dont l'utilisation garantit soit un taux d'intérêt fixe, soit un taux plafond) et n'a pas opté pour la comptabilité de couverture au sens IFRS.

Les instruments financiers sont normalement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur d'une période sur l'autre sont enregistrées en résultat.

5.4.10.3 Passif locatif

La norme IFRS 16 impose pour tous les contrats de location répondant à la définition d'un « contrat de location », donc y compris les contrats de location autre que location-financement, de comptabiliser au bilan des locataires un droit d'utilisation de l'actif loué en actif non courant (cf 5.4.3 contrats de location) en contrepartie d'un passif de location (en dette financière). Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont impactés par les remboursements des obligations locatives (nominal et intérêt).

5.4.11 Impôts courants et impôts différés

5.4.11.1 Régime fiscal de groupe

L'option pour le statut de Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) par le Groupe Patrimoine & Commerce a été faite pour un certain nombre d'entités en date du 1^{er} juillet 2011.

L'option pour le régime SIIC, donne lieu au versement d'un impôt sur les sociétés au taux de 19 % assis sur la différence entre la valeur vénale des actifs immobiliers au jour de l'option pour le régime SIIC et leur valeur fiscale.

Cet impôt, également appelé « Exit Tax » est payable en quatre versements d'égal montant le 15 décembre ou le 15 mai de chaque année.

Cette dette a été inscrite dans les dettes d'impôt courant pour la partie payable à moins d'un an et dans les dettes d'impôt non courant pour celle payable à plus d'un an.

5.4.11.2 Imposition différée

Les impôts différés sont comptabilisés pour les activités et sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états

financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Dans les comptes consolidés statutaires, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent la même entité fiscale.

Patrimoine & Commerce a opté pour le statut de Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC). Ce régime permet principalement une exonération de l'impôt sur les sociétés des bénéfices provenant de l'activité de location des immeubles.

En conséquence de ce choix, aucun impôt sur les sociétés n'est dû au titre de l'activité de location d'immeubles, directement ou indirectement à travers les produits reçus des filiales. De même, les plus-values de cession des immeubles ou des titres de filiales soumises au même régime sont exonérées. Le Groupe reste redevable d'un impôt sur les sociétés pour la réalisation d'opération n'entrant pas dans le champ du régime des SIIC.

5.4.12 Revenus

Les revenus locatifs comprennent les loyers facturés par le Groupe Patrimoine & Commerce auxquels s'ajoutent les garanties locatives négociées avec les tiers (promoteur ou vendeur), l'étalement des droits d'entrée et l'étalement des franchises de loyer sur la durée ferme des baux.

Les loyers nets correspondent à la différence entre les revenus locatifs et les charges directement affectables aux sites, non refacturées aux locataires, augmentée, le cas échéant, des indemnités perçues.

Le chiffre d'affaires correspond aux revenus locatifs et aux refacturations.

Les baux actuellement signés par le Groupe sont des contrats dans lesquels le Groupe conserve la majorité des risques et avantages liés à la propriété des biens donnés en location. Il est procédé à l'étalement sur la durée ferme du bail des conséquences financières de toutes les clauses prévues au contrat de bail. Il en va ainsi des franchises, des paliers et des droits d'entrée.

Les taxes et charges refacturées aux preneurs sont exclues des revenus locatifs et présentées sur une ligne spécifique du compte de résultat « charges locatives refacturées ».

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue.

Les revenus se rapportant à des loyers variables ne sont pas représentatifs des revenus du Groupe.

5.4.12.1 Autres produits et charges opérationnels

Les éléments du résultat opérationnel, non liés directement à l'exploitation courante, sont enregistrés en « autres produits et charges opérationnels ».

5.4.13 Actifs non courants destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs non courants sont considérés comme détenus en vue de la vente lorsqu'ils sont disponibles pour une cession et que leur vente est hautement probable dans un délai de douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les actifs des activités cédées ou en cours de cession sont comptabilisés au plus faible :

- de leur valeur nette comptable,
- ou de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les actifs destinés à être cédés qui correspondent à des immeubles de placement sont comptabilisés à leur juste valeur.

Ils sont présentés dans une rubrique spécifique du bilan.

5.5 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Patrimoine & Commerce est attentif à la gestion des risques financiers inhérents à son activité (risque de crédit, risque de liquidité, risque de marché) et met en œuvre en conséquence une politique adaptée afin de les limiter.

L'exposition du Groupe aux risques financiers est présentée ci-après.

5.5.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe module son niveau de risque de crédit envers les locataires en limitant son exposition à chaque partie contractante individuelle, ou à des groupes de parties contractantes, ainsi qu'aux secteurs géographiques et aux secteurs d'activité. Le client principal du Groupe représente environ 3,0 % des loyers totaux (sur la base des loyers bruts annuels 2020).

Le nombre important de locataires permet une forte dispersion du risque d'insolvabilité. Les locataires remettent en outre à la signature des contrats de bail des garanties financières sous forme du versement d'un dépôt de garantie (en général représentant 3 mois de loyer) ou de la remise d'une caution bancaire. Les retards de règlement donnent systématiquement lieu à des relances et sont assortis de pénalités.

5.5.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme la difficulté ou l'incapacité pour le Groupe à honorer ses dettes avec la trésorerie disponible lorsque celles-ci arriveront à échéance.

La dette du Groupe est presque exclusivement composée de financements attachés à des actifs immobiliers précis. Elle est de durée longue et fait l'objet d'amortissements réguliers (sans valeur résiduelle significative). Ainsi, le Groupe Patrimoine & Commerce ne présente pas de risque de liquidité à court terme. Au titre de l'exercice, les échéances de remboursement (capital et intérêts) se sont élevées à 32,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2020, les remboursements en capital des emprunts à moins d'un an s'élèvent à 75,1 millions d'euros de capital.

5.5.3 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt et les cours de change, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus.

5.5.3.1 Risque de taux d'intérêt

Patrimoine & Commerce est exposé au risque lié à l'évolution des taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable.

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt du Groupe a pour but de limiter l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le résultat et les flux de trésorerie ainsi que de maintenir au plus bas le coût global de la dette. Pour atteindre ces objectifs, certaines sociétés du Groupe ont emprunté à taux variable et utilisent des instruments financiers pour couvrir le risque de taux d'intérêt. Le Groupe ne réalise pas d'opérations de marché dans un but autre que celui de couvrir son risque de taux d'intérêt, cette couverture étant faite emprunt par emprunt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2020

<i>En milliers d'euros</i>	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts obligataires, auprès des établissements de crédit et encours de CBI	265 230	181 377	446 607

La dette à taux variable est couverte, à hauteur de 49,4 millions d'euros, par les instruments financiers présentés à la note 12.4.

Au 31 décembre 2020, le montant des emprunts et des dettes de crédit-bail en taux variable non couvert est de 132,0 millions d'euros représentant 30 % du total. Pour cette dette non couverte et sur la base du capital restant dû au 31 décembre 2020, une augmentation ou une diminution du taux de l'Euribor 3 mois ou Eonia d'un pourcent augmenterait ou diminuerait la charge d'intérêt de 1,3 million d'euros sur un an.

5.5.3.2 Risque de change

Le Groupe est implanté uniquement en France (métropole et DOM) et n'est donc pas exposé à un quelconque risque de change.

5.6 SEGMENT OPÉRATIONNEL

Le Groupe évolue sur un seul secteur géographique et le reporting de gestion se fonde sur un suivi par immeuble sans distinction de leur nature.

5.7 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS

5.7.1 Estimations et hypothèses comptables déterminantes

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les IFRS, conduit à faire des estimations et à formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants reconnus au bilan et sur les notes aux états financiers consolidés concernant les actifs et passifs à la date d'arrêt des comptes consolidés.

Ces estimations et hypothèses portent notamment sur les éléments suivants.

5.7.2 Évaluation des immeubles

L'ensemble du patrimoine du Groupe a fait l'objet en date du 31 décembre 2020 d'une expertise réalisée par la société Cushman & Wakefield.

Dans le cadre de sa mission, l'expert s'est référé aux règles préconisées par l'Association Française des Sociétés d'Expertise Immobilière (AFREXIM) et par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS).

L'expert utilise des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont un impact direct sur les valeurs. Les taux de capitalisation moyens sont les suivants :

TAUX DE CAPITALISATION (SUR VALORISATION HORS DROITS)

En milliers d'euros	31/12/20	31/12/19	min.	max.
Commerces	7,2 %	7,2 %	5,8 %	11,4 %
Bureaux et activité	11,3 %	10,3 %	7,7 %	12,9 %
Total	7,2 %	7,2 %	5,8 %	12,9 %

Note : Le taux de capitalisation présenté ci-dessus est calculé sur la base des loyers bruts annualisés au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 (ou de la valeur locative de marché en cas de vacance) à périmètre constant.

5.7.3 Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été évaluée par des actuaires.

La mesure des instruments dérivés est réalisée à partir de prix observables directement sur des marchés actifs et liquides (second niveau de la hiérarchie des justes valeurs).

5.8 NOTES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ET LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

5.8.1 Note 1 : Immeubles de placement

En milliers d'euros	Variation
Solde net au 01/01/20	791 003
Acquisitions ⁽¹⁾	6 997
Cessions ⁽²⁾	(912)
Reclassement	3
Reclassement en actifs destinés à être cédés ⁽³⁾	(6 641)
Effet juste valeur (résultat)	(9 659)
Solde net au 31/12/20	780 791

(1) Dont des travaux pour 4,6 millions d'euros et 2,4 millions d'investissements, principalement dans les actifs de Ville-du-Bois, Haute Éclair, Champniers 2 et Lempdes.

(2) Immeuble de Thionville.

(3) Immeubles de la CPAM Guadeloupe, à Saint-Gaudens et d'un Leader Price à Pont-de-Beauvoisin.

En milliers d'euros	Variation
Solde net au 01/01/19	736 965
Acquisitions ⁽¹⁾	71 355
Cessions ⁽²⁾	(6 059)
Reclassement	(2)
Reclassement en actifs destinés à être cédés ⁽³⁾	(7 420)
Effet juste valeur (résultat)	(3 836)
Solde net au 31/12/19	791 003

(1) Dont principalement des investissements dans les actifs de Soissons, Château-Thierry 2, Witten, Salaise, Étrembières, Haute Éclair, Champniers 2 et 3, Comboire et Lempdes.

(2) Immeubles de Frouard et Witten.

(3) Immeubles de Tourinvest, Foncière de Lorraine, Pierrelaye et Forbach.

Les immeubles en développement évalués au coût représentent 37,4 millions d'euros sur l'exercice 2020 (contre 22 millions d'euros sur 2019).

Immeubles destinés à être cédés

En milliers d'euros	Variation
Solde net au 01/01/20	7 420
Cessions ⁽¹⁾	(7 420)
Reclassement en actifs destinés à être cédés ⁽²⁾	6 641
Solde net au 31/12/20	6 641

(1) Immeubles de Tourinvest, Foncière de Lorraine, Pierrelaye et Forbach.

(2) Immeubles de la CPAM Guadeloupe, à Saint-Gaudens et d'un Leader Price à Pont-de-Beauvoisin.

En milliers d'euros	Variation
Solde net au 01/01/19	2 500
Cessions ⁽¹⁾	(2 500)
Reclassement en actifs destinés à être cédés ⁽²⁾	7 420
Solde net au 31/12/19	7 420

(1) Immeuble de Saint-Gaudens.

(2) Immeubles de Tourinvest, Foncière de Lorraine, Pierrelaye et Forbach.

5.8.2 Note 2 : Écarts d'acquisition

5.8.2.1 Écart d'acquisition des filiales de Patrimoine & Commerce

L'écart d'acquisition historique de Patrimoine & Commerce a été calculé par différence entre :

- (i) d'une part l'actif net des différentes sociétés apportées à Patrimoine & Commerce tel qu'il ressort des traités d'apport ;
- (ii) et d'autre part les justes valeurs des actifs et passifs identifiés au 31 décembre 2009.

L'écart d'acquisition représente donc principalement le différentiel d'impôt entre le taux retenu pour le calcul des impôts différés soit 33,1/3 % et le taux d'exit tax retenu pour la valorisation des apports.

En date du 1^{er} juillet 2011, Patrimoine & Commerce a opté pour le régime SIIC.

Au 31 décembre 2020, la totalité des écarts d'acquisition est dépréciée.

5.8.2.2 Écart d'acquisition Groupe Sepric

Fin 2012, le Groupe Foncière Sepric a acquis 100 % des titres de la SAS Groupe Sepric, ce qui l'a amené à constater un écart d'acquisition de 7,6 millions dont

4,7 millions ont été reconnus en immeuble et en stock au 31 décembre 2013 (le solde ayant été déprécié).

<i>En milliers d'euros</i>	Variation
Solde au 01/01/20	-
Dépréciation	-
Solde net au 31/12/20	-
Au 31/12/20	
Brut	9 284
Dépréciation cumulée	(9 284)
Valeur nette comptable au 31/12/20	-

<i>En milliers d'euros</i>	Variation
Solde au 01/01/19	-
Dépréciation	-
Solde net au 31/12/19	-
Au 31/12/19	
Brut	9 284
Dépréciation cumulée	(9 284)
Valeur nette comptable au 31/12/19	-

5.8.3 Note 3 : Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Amortissement/droit d'utilisation	Amortissement/autres immobilisations	Total
Solde au 01/01/20	1 066	210	11	(364)	(183)	740
Augmentations	49	20	-	-	-	69
Reclassement	(31)	(4)	-	31	-	(4)
Réévaluations	(18)	-	-	12	-	(6)
Amortissements	-	-	-	(112)	(4)	(116)
Solde net au 31/12/20	1 066	226	11	(433)	(187)	683

<i>En milliers d'euros</i>	Droit d'utilisation	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Amortissement/droit d'utilisation	Amortissement/autres immobilisations	Total
Solde au 01/01/19	938	185	13	(259)	(177)	700
Augmentations	128	25	1	-	-	154
Reclassement	-	-	-	-	2	2
Diminutions	-	-	(3)	-	-	(3)
Amortissements	-	-	-	(105)	(8)	(113)
Solde net au 31/12/19	1 066	210	11	(364)	(183)	740

5.8.4 Note 4 : Titres mis en équivalence

En application des normes IFRS 10, 11 et 12, sont comptabilisées dans le poste « Titres mis en équivalence » les participations des coentreprises de Patrimoine & Commerce.

Les informations financières (à 100 %) résumées des coentreprises sont présentées ci-dessous.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Actifs non courants	50 301	55 356
Actifs courants	9 485	7 070
Total actifs	59 786	62 426
Capitaux propres	(48 285)	(43 571)
Passifs non courants	95 267	95 069
Passifs courants	12 803	10 929
Total passifs	59 785	62 427
Loyers nets	1 772	3 485
Variation de juste valeur des immeubles de placement et des instruments financiers	(4 694)	(14 641)
Résultat net	(2 922)	(12 909)

Les montants présentés sont les montants figurant dans les états financiers de la coentreprise établis en application des normes IFRS, après prise en compte des retraitements de mise à la juste valeur et des retraitements d'homogénéisation avec les principes comptables du Groupe.

5.8.5 Note 5 : Actifs financiers non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Cautionnements, prêts et autres créances immobilisées	Comptes courants	Imputation de la quote-part négative des mises en équivalence	Instruments financiers	Total des actifs financiers non courants
Solde net au 01/01/20	1 528	14 123	(10 526)	88	5 213
Augmentations	-	1 279	-	-	1 279
Diminutions	-	(14)	-	-	(14)
Autres variations non cash	-	-	(1 254)	-	(1 254)
Effet juste valeur (résultat)	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/20	1 528	15 388	(11 780)	88	5 224

<i>En milliers d'euros</i>	Cautionnements, prêts et autres créances immobilisées	Comptes courants	Imputation de la quote-part négative des mises en équivalence	Instruments financiers	Total des actifs financiers non courants
Solde net au 01/01/19	1 527	12 004	(9 279)	170	4 422
Augmentations	1	2 119	-	-	2 120
Reclassement	-	-	-	(72)	(72)
Autres variations non cash	-	-	(1 247)	-	(1 247)
Effet juste valeur (résultat)	-	-	-	(10)	(10)
Solde au 31/12/19	1 528	14 123	(10 526)	88	5 213

5.8.6 Note 6 : Actifs financiers courants

<i>En milliers d'euros</i>	Cautionnements, prêts et autres créances immobilisées	Intérêts courus sur comptes courants	Total des actifs financiers courants
Solde net au 01/01/20	89	25	114
Variation cash	-	-	-
Variation des actions propres	(54)	-	(54)
Autres variations non cash	-	9	9
Solde au 31/12/20	35	34	69

<i>En milliers d'euros</i>	Cautionnements, prêts et autres créances immobilisées	Intérêts courus sur comptes courants	Total des actifs financiers courants
Solde net au 01/01/19	132	34	166
Variation cash	7	-	7
Variation des actions propres	(50)	-	(50)
Autres variations non cash	-	(9)	(9)
Solde au 31/12/19	89	25	114

5.8.7 Note 7 : Stock et encours

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Brut	-	-
Provisions	-	-
Total net	-	-

5.8.8 Note 8 : Clients et comptes rattachés

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Brut	31 563	24 591
Provisions	(4 614)	(4 283)
Total net	26 949	20 308

Le montant des créances dont le terme est échu depuis plus de 12 mois est marginal. Le taux de défaillance se situe autour de 1,7 %. (cf. paragraphe 3.2.3)

5.8.9 Note 9 : Autres créances et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Avances et acomptes versés	1 360	721
Créances fiscales	5 528	3 451
TVA sur immobilisations	1 414	3 115
Fournisseurs débiteurs	158	89
Charges constatées d'avance	125	286
Autres créances	392	1 180
Total valeur brute	8 977	8 842
Provisions sur autres créances	-	-
Total net des autres créances	8 977	8 842

5.8.10 Note 10 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Disponibilités	66 321	38 356
Trésorerie et équivalents (actifs)	66 321	38 356
Concours bancaires courants	(231)	(278)
Total (net actif/passif)	66 090	38 078

5.8.11 Note 11 : Capital et primes liées au capital

En milliers d'euros	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action (€)	Montant du capital	Valeur de la prime d'émission	Total
Solde au 31/12/18	13 896 510	10,00	138 965	77 826	216 791
Distribution de dividendes	-	-	-	(15 228)	(15 228)
Réduction de capital par rachat d'actions propres le 04/12/2019	(60 000)	-	(600)	(433)	(1 033)
Solde au 31/12/19	13 836 510	10,00	138 365	62 165	200 530
Distribution de dividendes	-	-	-	(12 419)	(12 419)
Création de titres le 22/07/2020	997 343	-	9 973	3 750	13 723
Solde au 31/12/20	14 833 853	10,00	148 338	53 496	201 834

5.8.12 Note 12 : Emprunts et dettes financières

5.8.12.1 Emprunts et dettes financières non courants - Variation par nature

En milliers d'euros		Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Instruments financiers	Total dettes financières non courantes
	Solde au 01/01/20	42 418	279 238	46 331	637	2 726	371 350
Variations « cash »	Augmentations	-	33 097 ⁽¹⁾	-	-	-	33 097
	Diminutions	-	-	-	-	-	-
	Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »	Augmentations	-	-	-	-	-	-
	Réévaluations	-	-	-	31	(253)	(222)
	Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	(14)	-	-	-	(14)
	Reclassement courant/non courant	(12 418)	(12 467)	(5 204)	(98)	-	(30 187)
	Solde au 31/12/20	30 000	299 854	41 127	570	2 473	374 024

(1) Correspond principalement au refinancement de Beynost, Echirolles et Istres, ainsi qu'à des débloques complémentaires sur Haute Eclair

En milliers d'euros		Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Instruments financiers	Total dettes financières non courantes
	Solde au 01/01/19	42 342	241 061	34 651	627	2 882	321 563
Variations « cash »	Augmentations	-	75 101 ⁽¹⁾	-	-	-	75 101
	Diminutions	-	-	-	-	-	-
	Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
	Reclassement courant/non courant	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »	Augmentations	-	-	21 321	128	-	21 449
	Juste valeur	-	-	-	-	82	82
	Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	(527)	(1 043)	-	-	(1 570)
	Reclassement courant/non courant	76	(36 397)	(8 598)	(118)	(238)	(45 276)
	Solde au 31/12/19	42 418	279 238	46 331	637	2 726	371 350

(1) 76,5 millions d'euros liés à un financement corporate et aux refinancements de Poitiers et Valence. Des nouveaux emprunts pour le financement d'acquisitions au cours de la période ont été souscrits pour 11,3 millions d'euros (Arçonnay, Salaise, Laon, Étrembières, Beynost). Des tirages complémentaires ont également été effectués pour 4,8 millions d'euros sur les financements de Champniers Tranche 2 et Tranche 3, Champagne-au-Mont-d'Or et Grenoble Echirolles.

5.8.12.2 Emprunts et dettes financières courants - Variation par nature

<i>En milliers d'euros</i>		Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Concours bancaires courants	Comptes courants	Instruments financiers	Total dettes financières courantes
	Solde au 01/01/20	336	58 559	7 467	102	280	1 694	300	68 738
Variations « cash »	Augmentations	-	-	-	-	-	2 200	-	2 200
	Diminutions	-	(15 594)	(7 811)	(128)	(49)	-	-	(23 582)
	Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »	Augmentations	1	739	-	20	-	341	-	1 101
	Diminutions	-	(164)	-	-	-	-	-	(164)
	Réévaluations	-	-	-	11	-	-	(300)	(289)
	Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	8	1 323	-	-	-	-	1 331
	Reclassement courant/non courant	12 418	12 466	5 206	98	-	-	-	30 188
	Solde au 31/12/20	12 755	56 014	6 185	103	231	4 235	-	79 523

<i>En milliers d'euros</i>		Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Crédit promoteur	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Concours bancaires courants	Comptes courants	Instruments financiers	Total dettes financières courantes
	Solde au 01/01/19	17 816	23 495	1 074	11 571	84	77	1 646	200	55 963
Variations « cash »	Augmentations	-	-	-	-	-	203	-	-	203
	Diminutions	115	(29 916)	(1 074)	(4 149)	(121)	-	(321)	-	(35 466)
	Juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »	Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Augmentations	-	278	-	18	21	-	370	-	687
	Diminutions	(19)	-	-	-	-	-	-	-	(19)
	Juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	(66)	(66)
	Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	2 514	-	(280)	-	-	-	-	2 234
Reclassement courant/non courant	(17 576)	62 188	-	307	118	-	-	166	45 203	
	Solde au 31/12/19	336	58 559	-	7 467	102	280	1 694	300	68 738

5.8.12.3 Total emprunts et dettes financières (courants et non courants)

<i>En milliers d'euros</i>		Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Concours bancaires courants	Comptes courants	Instruments financiers	Total dettes financières
	Solde au 01/01/20	42 754	337 797	53 798	739	280	1 694	3 026	440 088
Variations « cash »	Augmentations	-	33 098 ⁽¹⁾	-	-	(49)	2 200	-	35 249
	Diminutions	-	(15 594) ⁽¹⁾	(7 811)	(128)	-	-	-	(23 533)
	Juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »	Augmentations	1	739	-	20	-	341	-	1 101
	Diminutions	-	(164)	-	-	-	-	-	(164)
	Réévaluations	-	-	-	42	-	-	(553)	(511)
	Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	(6)	1 323	-	-	-	-	1 317
	Reclassement	-	(1)	2	-	-	-	-	1
	Solde au 31/12/20	42 755	355 869	47 312	673	231	4 235	2 473	453 548

(1) Patrimoine & Commerce a procédé à des refinancements sur l'exercice, desquels ont été déduits, à hauteur de 4 M€, les remboursements d'emprunts anticipés ou à terme dont ils étaient l'objet.

En milliers d'euros

	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Crédit promoteur	Passif locatif lié au crédit-bail	Passif locatif	Concours bancaires courants	Comptes courants	Instruments financiers	Total dettes financières
Solde au 01/01/19	60 158	264 556	1 074	46 222	711	77	1 646	3 082	377 526
Variations « cash »									
Augmentations	-	75 101 ⁽¹⁾	-	-	-	203	-	-	75 303
Diminutions	115	(29 916) ⁽¹⁾	(1 074) ⁽²⁾	(4 149)	(121)	-	(321)	-	(35 467)
Juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement courant/non courant	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations « non cash »									
Augmentations	-	278	-	21 339	150	-	370	-	22 136
Diminutions	(19)	-	-	-	-	-	-	-	(19)
Juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	16	16
Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés	-	1 987	-	(1 323)	-	-	-	-	664
Reclassement	(17 500)	25 791	-	(8 291)	-	-	-	(72)	(72)
Solde au 31/12/19	42 754	337 797	-	53 798	740	279	1 694	3 026	440 088

(1) Patrimoine & Commerce a procédé à des refinancements sur l'exercice, desquels ont été déduits, à hauteur de 31 M€, les remboursements d'emprunts anticipés ou à terme dont ils étaient l'objet.

(2) Le flux de remboursement du crédit promoteur est présenté en flux de trésorerie généré par l'activité.

5.8.12.4 Passifs liés a des actifs destinés à être cédés

En milliers d'euros

	Variation
Solde net au 01/01/20	1 850
Augmentations	-
Diminutions	(1 850)
Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾	532
Solde net au 31/12/20	532

(1) Correspond au reclassement des emprunts sur Gaudensinvest et LP Invest au 31/12/2020.

En milliers d'euros

	Variation
Solde net au 01/01/19	2 514
Augmentations	-
Diminutions	(2 514)
Reclassement en passifs liés à des actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾	1 850
Solde net au 31/12/19	1 850

(1) Correspond au reclassement des emprunts sur Pierrelaye et Foncière de Lorraine au 31/12/2019.

5.8.12.5 Instruments financiers

Type de contrat	Date de souscription	Date d'effet	Date d'échéance	Montant total couvert au 31/12/20	Montant CRD couvert	CRD au 31/12/20	CRD au 31/12/19	Taux de référence
CAP	28/04/16	09/05/16	08/05/23	13 585	13 585	13 585	14 031	E3M
SWAP	26/07/16	30/09/16	31/03/26	5 389	5 389	5 759	6 134	E3M
SWAP	31/01/14	31/12/13	29/03/29	12 017	12 017	15 584	16 268	E3M
SWAP	01/10/13	01/10/13	29/09/23	1 733	1 733	1 835	1 932	E3M
SWAP	10/10/14	15/10/14	30/09/24	1 610	1 610	1 751	1 887	E3M
SWAP	03/09/14	15/09/14	16/09/24	4 425	4 425	4 430	4 644	E3M
SWAP	29/04/15	26/05/16	26/05/25	1 393	1 393	1 457	1 523	E1M
SWAP	27/03/19	10/02/20	10/05/34	1 658	1 625	1 625	1 684	E3M
SWAP	05/09/14	09/09/14	01/07/24	4 819	4 819	5 436	5 470	E3M
SWAP	30/07/14	01/08/14	01/07/24	1 201	1 201	1 325	1 450	E3M
SWAP	30/07/14	01/08/14	15/07/24	1 216	-	-	-	E3M
SWAP	05/09/14	09/09/14	15/07/24	1 219	-	-	-	E3M
SWAP	10/10/14	15/10/14	30/09/24	1 108	-	-	1 240	E3M
SWAP	29/04/15	20/06/16	18/06/22	844	-	-	1 001	E3M
SWAP	29/04/15	05/05/16	05/05/22	957	957	1 033	1 093	E3M
SWAP	29/04/15	07/07/16	07/07/22	663	663	752	841	E3M
Total				53 836	49 416	54 572	59 196	

Le Groupe Patrimoine & Commerce a contracté des instruments financiers (SWAP ou autres), dont les principales caractéristiques sont décrites dans le tableau ci-dessus, et qui n'ont pas été considérés au plan comptable comme des instruments de couverture.

La variation de juste valeur enregistrée au compte de résultat en 2020 est un produit de 0,6 million d'euros (contre une charge de 0,03 million d'euros en 2019).

5.8.12.6 Hiérarchisation de la juste valeur des actifs et passifs financiers

Le tableau suivant indique la valeur au bilan des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur selon les catégories définies par IFRS 13 détaillée en notes 4.3 et 7.3.

AU 31/12/20		Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti		Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur			Total
En milliers d'euros		Note	Prêts créances	Dettes au coût amorti	Niveau 1 : cours cotés	Niveau 2 : paramètres observables	
Actifs financiers	5	5 136	-	-	88	-	5 224
Total actifs financiers non courants		5 136	-	-	88	-	5 224
Actifs financiers	6	69	-	-	-	-	69
Clients et comptes rattachés	8	26 949	-	-	-	-	26 949
Autres créances et comptes de régularisation	9	8 977	-	-	-	-	8 977
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	66 321	-	-	-	-	66 321
Total actifs financiers courants		102 316	-	-	-	-	102 316
Total actif		107 452	-	-	88	-	107 540
Emprunts et dettes financières	12.1	-	371 551	-	2 473	-	374 024
Dépôts de garantie	13	-	7 050	-	-	-	7 050
Total passifs non courants		-	378 601	-	2 473	-	381 074
Emprunts et dettes financières	12.2	-	79 523	-	-	-	79 523
Dettes fournisseurs	17	-	6 822	-	-	-	6 822
Autres dettes	18	-	17 456	-	-	-	17 456
Total passifs courants		-	103 801	-	-	-	103 801
Total passif		-	482 402	-	2 473	-	484 875

AU 31/12/19		Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti		Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur			Total
En milliers d'euros		Note	Prêts créances	Dettes au coût amorti	Niveau 1 : cours cotés	Niveau 2 : paramètres observables	
Actifs financiers	5	5 125	-	-	88	-	5 213
Total actifs financiers non courants		5 125	-	-	88	-	5 213
Actifs financiers	6	114	-	-	-	-	114
Clients et comptes rattachés	8	20 308	-	-	-	-	20 308
Autres créances et comptes de régularisation	9	8 842	-	-	-	-	8 842
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	38 356	-	-	-	-	38 356
Total actifs financiers courants		67 620	-	-	-	-	67 620
Total actif		72 745	-	-	88	-	72 833
Emprunts et dettes financières	12.1	-	368 623	-	2 726	-	371 349
Dépôts de garantie	13	-	7 115	-	-	-	7 115
Total passifs non courants		-	375 736	-	2 726	-	378 464
Emprunts et dettes financières	12.2	-	68 439	-	300	-	68 739
Dettes fournisseurs	17	-	9 346	-	-	-	9 346
Autres dettes	18	-	15 504	-	-	-	15 504
Total passifs courants		-	93 289	-	300	-	93 589
Total passif		-	469 025	-	3 027	-	472 053

5.8.12.7 Échéances des emprunts obligataires, bancaires et des passifs locatifs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20
Entre 0 et 1 an	75 057
Entre 1 et 5 ans	169 999
À plus de 5 ans	201 552
Total	446 608
dont	
31/12/21	75 057
31/12/22	43 062
31/12/23	43 830
31/12/24	30 632
31/12/25	52 475
Après le 31/12/25	201 552
Total	446 608

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/19
Entre 0 et 1 an	66 464
Entre 1 et 5 ans	148 887
À plus de 5 ans	219 737
Total	435 088
dont	
31/12/20	66 464
31/12/21	38 774
31/12/22	40 885
31/12/23	40 958
31/12/24	28 270
Après le 31/12/24	219 737
Total	435 088

5.8.12.8 Endettement net

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Emprunts obligataires	42 418	42 418
Emprunts auprès des établissements de crédit	354 719	337 221
Passifs locatifs liés aux crédits-bails nets d'avance preneur	47 312	53 798
Passifs locatifs	673	740
Intérêts courus sur emprunts	1 486	911
Instruments de couverture	2 473	3 026
Découverts bancaires	231	280
Comptes courants passifs financiers	4 235	1 694
Passifs liés à des actifs destinés à être cédés	532	1 850
Total des dettes financières	454 079	441 938
Trésorerie active	66 321	38 356
Instruments financiers actifs	88	88
Comptes courants actifs financiers	15 422	14 148
Total de l'endettement net	372 248	389 346
Dépôts de garantie	(1 500)	(1 500)
Total de l'endettement net retraité	370 748	387 846

5.8.13 Note 13 : Dépôts de garantie

<i>En milliers d'euros</i>		Total
Situation au 01/01/20		7 115
Augmentations		395
Diminutions		(460)
Solde au 31/12/20		7 050
<i>En milliers d'euros</i>		Total
Situation au 01/01/19		6 796
Augmentations		929
Diminutions		(610)
Solde au 31/12/19		7 115

5.8.14 Note 14 : Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	01/01/20	Résultat	Autres	31/12/20
Déficits reportables activés	-	119	-	119
Immeubles de placement et crédit-bail	-	-	-	-
Écarts d'évaluation (marges en stock)	(99)	(36)	-	(135)
Autres retraitements	2	-	-	2
Total des impôts différés	(97)	83	-	(14)
Dont :				
Impôts différés passifs	(97)	83	-	(14)
Impôts différés actifs	-	-	-	-
<i>En milliers d'euros</i>	01/01/19	Résultat	Autres	31/12/19
Déficits reportables activés	485	(485)	-	-
Immeubles de placement et crédit-bail	-	-	-	-
Écarts d'évaluation (marges en stock)	(485)	386	-	(99)
Autres retraitements	-	2	-	2
Total des impôts différés	-	(97)	-	(97)
Dont :				
Impôts différés passifs	-	(97)	-	(97)
Impôts différés actifs	-	-	-	-

5.8.15 Note 15 : Autres passifs long terme

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Provisions pour retraites	85	72
Autres provisions ⁽¹⁾	5 361	5 214
Exit tax (part > 1 an)	60	121
Total	5 506	5 407

(1) cf. Note 5.

5.8.16 Note 16 : Dettes fiscales et sociales

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Dettes sociales	550	271
Impôts sur les bénéfices	746	1 256
Exit Tax (part < 1 an)	60	60
Autres dettes fiscales	11 403	8 935
Total	12 759	10 522

5.8.17 Note 17 : Dettes fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Dettes fournisseurs	3 721	4 465
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	3 101	4 881
Total	6 822	9 346

5.8.18 Note 18 : Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/20	31/12/19
Clients créditeurs	3 826	2 060
Autres dettes d'exploitation	163	204
Autres dettes hors exploitation	102	61
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾	13 365	13 179
Total	17 456	15 504

(1) Principalement quittancement du 1^{er} trimestre 2020.

5.8.19 Note 19 : Revenus locatifs

Les revenus locatifs comprennent les loyers et les droits d'entrée, nets des franchises accordées, linéarisées lorsque significatifs sur la durée ferme du bail. Ils se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Loyers bruts ⁽¹⁾	45 786	46 125
Droits d'entrée, honoraires de syndic et autres	112	134
Total	45 898	46 259

(1) Y compris les garanties locatives significatives.

5.8.20 Note 20 : Loyers nets

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Chiffre d'affaires	54 973	55 344
Loyers bruts	45 786	46 125
Droits d'entrée, honoraires de syndic et autres	112	134
Revenus locatifs	45 898	46 259
Charges locatives	(2 022)	(2 192)
Assurances	(457)	(376)
Entretien	(1 648)	(1 568)
Honoraires de gestion locative	(2 522)	(2 384)
Impôts et taxes	(5 103)	(5 564)
Charges sur immeubles	(11 752)	(12 084)
Refacturations de charges locatives	4 723	4 709
Refacturations de taxes	4 352	4 376
Autres produits et charges sur immeubles	(201)	(412)
Loyers nets	43 020	42 848

5.8.21 Note 21 : Autres charges sur immeubles

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Pertes sur créances irrécouvrables	(442)	(403)
Dotations provisions clients	(1 209)	(1 110)
Reprises provisions clients	878	537
Produits et charges de gestion courante	572	564
Total	(201)	(412)

5.8.22 Note 22 : Charges externes

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Honoraires comptables	(508)	(497)
Honoraires juridiques	(332)	(355)
Honoraires divers	(2 415)	(2 375)
Services bancaires	(111)	(364)
Rémunération de la Gérance	(320)	(235)
Autres charges	(502)	(581)
Impôts et taxes	(41)	(52)
Total	(4 229)	(4 459)

5.8.23 Note 23 : Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Rémunération du personnel	(643)	(640)
Charges de sécurité sociale	(270)	(294)
Autres charges de personnel	(17)	(21)
Total	(930)	(955)

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2020 est de sept salariés, dont cinq au sein de la société Groupe Sepric et deux au sein de la société Patrimoine & Commerce.

5.8.24 Note 24 : Autres produits et charges d'exploitation

Ce poste comprend notamment des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les jetons de présence pour un produit de 0,2 million d'euros.

5.8.25 Note 25 : Autres produits et charges opérationnels

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Résultat sur cession d'immobilisations	(47)	(184)
Autres produits et charges opérationnels	(429)	(15)
Total	(476)	(199)

5.8.26 Note 26 : Solde net des ajustements de valeur des immeubles de placement

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Immeubles de placement	(9 660)	(3 836)
Total	(9 660)	(3 836)

5.8.27 Note 27 : Coût de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Total des produits de trésorerie et équivalents	431	68
• Intérêts sur opérations de financement	(9 545)	(10 490)
• Intérêts en comptes courants	81	310
Total des coûts de l'endettement financier brut	(9 464)	(10 180)
Total endettement financier net	(9 033)	(10 112)
Intérêts courus	598	99
Total intérêts financiers nets versés	(8 435)	(10 013)

5.8.28 Note 28 : Autres produits et charges financiers

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Variation de la valeur de marché des instruments dérivés	552	(26)
Autres produits financiers	170	73
Autres charges financières	-	15
Total	722	62

5.8.29 Note 29 : Impôts sur les résultats

<i>En milliers d'euros</i>	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Impôts exigibles (courants)	713	(438)
CVAE	(306)	(423)
Impôts différés	82	(98)
Total	489	(959)

5.8.30 Note 30 : Résultat par action

5.8.30.1 Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

En milliers d'euros	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société	17 790	25 690
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 181 582	13 836 501
Résultat de base par action (€ par action)	1,25 ⁽¹⁾	1,86 ⁽²⁾

(1) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 22 juillet 2020 (cf. Note 1).

(2) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 4 décembre 2019 (cf. Note 1).

5.8.30.2 Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulteraient des actions gratuites ayant un effet potentiellement dilutif.

En milliers d'euros	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société	17 790	25 690
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 181 582	13 836 501
Résultat dilué par action (€ par action)	1,25 ⁽¹⁾	1,86 ⁽¹⁾

(1) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 22 juillet 2020 (cf. Note 1).

(2) Sur la base du nombre d'actions moyen sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 compte tenu des opérations sur le capital intervenues le 4 décembre 2019 (cf. Note 1).

Le nombre d'actions au 31 décembre 2020 pouvant donner accès au capital est le suivant :

En milliers d'euros	12 mois 31/12/20	12 mois 31/12/19
Actions	14 833 853	13 836 510
Actions propres	(125 464)	(28 756)
Total	14 708 389	13 807 754

5.8.31 Note 31 : Engagements hors bilan

5.8.31.1 Garanties données

Dans le cadre des financements contractés sous la forme d'emprunts bancaires, certaines sociétés consolidées ont consenti les garanties suivantes :

5.8.31.1.a HYPOTHÈQUES ET PRIVILÈGES DU PRÊTEUR DE DENIER

En milliers d'euros	Hypothèques			PPD ⁽¹⁾			Total	CRD ⁽²⁾ au 31/12/20	CRD ⁽²⁾ au 31/12/19
	Créancier	Principal	Accessoires	Sous-total	Principal	Accessoires			
CIC	2 100	315	2 415	21 100	-	21 100	23 515	17 613	19 481
Caisse d'Épargne	40 439	604	41 043	6 011	434	6 445	47 488	34 105	35 659
SMC	5 420	924	6 344	-	-	-	6 344	2 733	2 998
BPI	37 814	572	38 386	16 671	-	16 671	55 057	43 305	44 191
Crédit Agricole - LCL	90 542	113	90 655	29 258	677	29 935	120 590	102 296	68 634
Société Générale	24 000	-	24 000	-	-	-	24 000	23 184	24 000
Banque Populaire	10 720	1 070	11 790	4 810	-	4 810	16 600	12 149	12 271
Banque cantonale de Genève	5 804	501	6 304	4 796	-	4 796	11 101	8 456	8 748
BNP Paribas	18 650	-	18 650	4 800	-	4 800	23 450	19 989	20 749
Locindus	2 200	220	2 420	6 259	626	6 885	9 305	5 561	8 095
Helaba Landesbank	26 919	1 952	28 871	22 500	2 250	24 750	53 621	32 955	38 200
La Banque Postale	7 598	-	7 598	-	-	-	7 598	6 177	7 008
Total	272 206	6 271	278 476	116 205	3 987	120 192	398 669	308 523	290 034

(1) PPD : Privilège du prêteur de denier.

(2) CRD : Capital restant dû.

5.8.31.1.b CESSIONS ET DÉLÉGATIONS DE LOYERS ; NANTISSEMENT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL DU GROUPE ET/OU NANTISSEMENT DE TITRES

<i>En milliers d'euros</i>	Nb de sociétés concernées	CRD au 31/12/20	Nb de sociétés concernées	CRD au 31/12/19
Cession/délégation de loyers	40	265 516	40	259 533
Nantissement sur CBI	5	43 858	6	51 216
Nantissement sur emprunts	13	76 022	14	79 043

Par ailleurs, sept emprunts, représentant un capital restant dû de 132,1 millions d'euros au 31 décembre 2020, font l'objet de covenants :

- l'emprunt contracté par la SAS Ville-du-Bois Invest, d'un montant résiduel de 33 millions d'euros doit respecter un DSCR supérieur à 100 %, condition remplie au 31 décembre 2020 ;
- deux emprunts contractés par Patrimoine & Commerce dans le cadre de l'acquisition de Foncière Sepric, d'un montant global restant dû de 0,2 million d'euros, doivent respecter le même covenant, à savoir un ratio de LTV inférieur à 60 %. Cette condition est respectée par Patrimoine & Commerce au 31 décembre 2020 ;
- l'emprunt obligataire levé en décembre 2014 présente des covenants portant sur le ratio de LTV qui doit rester inférieur à 60 %, le DSCR retraité et le ratio de valeur d'actif réévalué non garanti qui doivent rester respectivement supérieurs à 110 % et 135 %. Ces conditions sont respectées au 31 décembre 2020 ;
- un emprunt contracté par Patrimoine & Commerce auprès du LCL en février 2019, dans le cadre d'un refinancement global de sa dette. Ce financement d'un montant restant dû au 31 décembre 2020 de 50 millions d'euros, doit respecter quatre ratios : le ratio DSCR Consolidé > 1,20 - le ratio du Patrimoine Libéré > 2 - le ratio ICR Consolidé > 2 - le ratio LTV Consolidé < 60 %. Ces quatre ratios sont respectés au 31 décembre 2020 ;
- un emprunt contracté auprès de la Société Générale, par Patrimoine & Commerce, pour le refinancement des actifs situés à Valence, d'un montant résiduel au 31 décembre 2020 de 23,2 millions d'euros, doit maintenir le ratio du LTV inférieur ou égal à 65 %. Ce ratio est respecté au 31 décembre 2020 ;
- enfin, un emprunt contracté en juillet 2019 par la SCI Poitiers Invest Commerces dans le cadre de la levée d'option du crédit-bail Immobilier et d'un refinancement global de l'actif. Cet emprunt, d'un montant restant dû de 13,2 M€ au 31 décembre 2020, doit respecter un DSCR > 110 %, ratio respecté au 31 décembre 2020.

5.8.31.2 Droit de préférence et options d'achat accordées aux locataires

La société Arcinvest a consenti à deux de ses locataires un droit de préférence pour la location du local voisin dans le cas où celui-ci venait à se libérer.

La société Arcinvest a consenti à un de ses locataires un droit de préférence pour l'acquisition du local qu'il occupe en cas de mise en vente. Il est précisé que ce droit de préférence n'est pas applicable en cas de vente de l'immeuble entier appartenant au bailleur.

La société Doth Invest a consenti à son locataire un droit de préférence pour l'acquisition de l'immeuble qu'il occupe en cas de mise en vente. Ce locataire bénéficie également d'une option d'achat de l'immeuble à partir de 2021. Au 31 décembre 2020, cette option d'achat a été exercée par le locataire pour une cession en 2021 et l'actif a été reclassé en actif destiné à être cédé.

La société Istres Invest a consenti à son locataire un droit de préférence pour l'acquisition du local qu'il occupe en cas de mise en vente.

La société Chamblinvest a consenti à un de ses locataires un droit de préférence pour l'acquisition du local qu'il occupe en cas de mise en vente.

La société Écully Invest a consenti à un de ses locataires un droit de préférence pour l'acquisition du local qu'il occupe en cas de mise en vente.

5.8.31.3 Garanties reçues

5.8.31.3.a CAUTIONS LOCATIVES DU GROUPE

En milliers d'euros	Nb de baux concernés	Loyers 2020 annualisés	Nb de baux concernés	Loyers 2019 annualisés
Cautions locatives	127	18 787	145	21 966

Dans le cadre de la garantie des baux signés sur des actifs détenus par les sociétés consolidées, certains contrats ont fait l'objet d'une caution bancaire en lieu et place de dépôts de garantie. 127 baux sont concernés par ces cautions bancaires, ces baux représentent des loyers annualisés de 18,8 millions d'euros.

5.8.31.3.b AUTRES GARANTIES BÉNÉFICIAIRE AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE

En milliers d'euros	Nb de contrats concernés	CRD au 31/12/20	Nb de contrats concernés	CRD au 31/12/19
Cautionnement/garantie sur CBI	2	6 748	2	7 394
Cautionnement/garantie sur emprunt	-	-	-	-
Total	2	6 748	2	7 394

Au 31 décembre 2020, deux contrats de crédit-bail font l'objet d'un cautionnement et ou d'une garantie extérieure, pour un montant restant à devoir de 6,7 millions d'euros.

5.8.31.4 Contrat de liquidité

Au titre de l'exercice 2020, 80 866 actions ont été échangées (44 365 entrées versus 36 501 sorties). Le nombre d'actions auto-détenues par Patrimoine & Commerce s'élève à 11 962 actions au 31 décembre 2020.

5.8.31.5 Loyers minimums garantis

Le montant total des loyers minimums futurs à percevoir au titre des contrats de location simple sur les périodes non résiliables s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/2020
A moins d'un an	46 232
Entre un et cinq ans	74 711
Plus de cinq ans	11 264
Total	132 207

5.8.32 Note 32 : Transaction avec des parties liées

Monsieur Éric Duval est

- Gérant de Patrimoine & Commerce,
- Gérant de Duval Investissements et Participations (DIP - principal actionnaire de Patrimoine & Commerce) et de sa filiale Alizés Invest,
- Gérant de Duval Participations (actionnaire de Patrimoine & Commerce),
- Associé et Président de Groupe Duval (société contrôlant DIP),
- et le dirigeant d'une grande majorité des sociétés filiales de Patrimoine & Commerce.

Par ailleurs, Monsieur Éric Duval est le dirigeant du Groupe Financière Duval (GFD) et de sa filiale Duval Développement, promoteur des opérations de Champniers Tranche 2.

Les principales transactions avec des parties liées, représentant un montant annuel de 5,1 millions d'euros sur un total de charges locatives et de structure de 17,0 millions d'euros, sont présentées ci-dessous :

5.8.32.1 Conventions de rémunération de caution

Parigné Invest et Poitiers Invest Commerce 2 bénéficient de cautionnements qui font l'objet d'une convention de rémunération avec Groupe Duval, pour un total de 0,01 million d'euros en 2020.

5.8.32.2 Services rendus par Groupe Duval

Au cours de l'exercice 2020, Groupe Duval a assuré les services suivants pour le compte de Patrimoine & Commerce et de ses filiales :

- Assistance comptable, pour une charge par société variable selon la complexité de la mission. La charge correspondante dans les comptes consolidés s'élève à 0,44 million d'euros (contre 0,42 million d'euros en 2019).
- Assistance consolidation, pour une charge annuelle de 0,07 million d'euros (contre 0,08 million d'euros en 2019).
- Assistance juridique, pour une charge par société variable selon la complexité de la mission. La charge correspondante dans les comptes consolidés s'élève à 0,16 million d'euros (contre 0,16 million d'euros en 2019).
- Gestion locative (property management), pour les sociétés détentrices d'actifs immobiliers, pour une charge correspondant à un pourcentage des loyers. Le montant correspondant dans les comptes consolidés s'élève à 2,52 millions d'euros sur l'exercice (contre 2,38 millions d'euros en 2019). Tout ou partie de ces charges est refacturé aux locataires selon les stipulations de chaque bail.
- Prestations techniques en matière d'asset management et d'exécution des décisions prises par les sociétés (aux termes de conventions d'assistance technique conclues avec les sociétés détenues à 100 % par Patrimoine & Commerce). La rémunération correspondante a été fixée à 4 % HT du montant du

revenu locatif HT soit 1,52 million d'euros sur l'exercice écoulé (contre 1,65 million d'euros en 2019).

- Assistance juridique immobilière, pour une charge annuelle forfaitaire de 0,07 million d'euros dans les comptes consolidés (contre 0,07 million d'euros en 2019).

5.8.32.3 Rémunération statutaire de la Gérance

Conformément aux dispositions statutaires de Patrimoine & Commerce, la Gérance a été rémunérée à hauteur de 0,24 million d'euros au titre de sa rémunération fixe en 2020 (contre 0,24 million d'euros en 2019) et à hauteur de 0,02 million d'euros à titre variable.

5.8.32.4 Sous-location des locaux de Financière Duval

La société Financière Duval (société dirigée par Éric Duval) et la Société ont conclu une convention de sous-location portant sur des locaux sis 7-9 rue Nationale à Boulogne-Billancourt en date du 1^{er} juillet 2011. Cette convention et ses avenants prévoient un loyer mensuel de 40 euros HT au m².

5.8.33 Note 33 : Événements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de la gestion de la crise de la Covid 19, la décision gouvernementale de fermeture des centres commerciaux à compter du 31 janvier 2021 a peu d'incidence sur les comptes de Patrimoine & Commerce, un seul centre commercial étant concerné par cette fermeture administrative.

5.8.34 Note 34 : Honoraires des Commissaires aux comptes

En milliers d'euros	31/12/20				31/12/19			
	Grant Thornton		A4 Partners		Grant Thornton		A4 Partners	
CAC, certification et examen des comptes								
• Patrimoine & Commerce	86	92 %	94	90 %	82	92 %	94	90 %
• Filiales consolidées	7	8 %	11	10 %	7	8 %	11	10 %
Services autres que la certification des comptes								
• Patrimoine & Commerce	-	0 %	-	0 %	-	0 %	-	0 %
• Filiales consolidées	-	0 %	-	0 %	-	0 %	-	0 %
Total	93	100 %	105	100 %	89	100 %	105	100 %